

3.—Aéroports, terrains d'atterrissage et hydrobases, 31 mars 1950—fin

Détail	T.-N.	Î. P.-E.	N.-E.	N.-B.	P.-Q.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T. N.-O.	Yukon	Total
Facilités de contrôle et auxiliaires													
Contrôle des aéroports (terre) et des terrains d'atterrissage	4	1	3	2	4	11	3	1	4	4	—	2	39
Contrôle des aéroports (eau)...	—	—	1	—	—	2	—	—	—	2	—	—	5
Aéroports et terrains d'atterrissage à surface dure....	5	2	9	6	12	39	15	13	14	21	3	2	141
Aéroports (terre) et terrains d'atterrissage éclairés.....	5	2	5	5	12	31	8	9	14	26	12	9	138
Aéroports (eau) éclairés.....	1	—	1	—	1	1	—	—	—	5	—	—	9

Contrôle du trafic aérien.—Le système de contrôle du trafic aérien établi au Canada fonctionne conformément aux pratiques et procédés normaux internationaux. Il vise à accélérer le trafic aérien, à éliminer les retards et les conflits de circulation et à assurer l'échelonnement des avions en vol sous des conditions atmosphériques exigeant l'utilisation des instruments de vol.

Les centres de contrôle du trafic aérien sont situés à Moncton (N.-B.), Montréal (P.-Q.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.). A Moncton, deux centres fonctionnent: l'un sert au contrôle du trafic aérien intérieur et l'autre, au contrôle du trafic océanique du nord-ouest de l'Atlantique. Tous ces centres sont reliés par un réseau de téléphone et de télétype étendu et, en outre, chacun d'eux est semblablement relié à chacun des postes de contrôle du trafic d'aéroport, aux stations de radio aéronautique, aux stations météorologiques et aux bureaux de dispatching des transporteurs aériens situés dans les limites de sa zone de contrôle. Des postes de contrôle du trafic aérien sont maintenus par le ministère à Moncton (N.-B.), Montréal et Cartierville (P.-Q.), Windsor, London, Toronto, North-Bay et Ottawa (Ont.), Winnipeg (Man.), Regina (Sask.), Edmonton, Lethbridge et Calgary (Alb.), et Patricia-Bay et Vancouver (C.-B.). Ces centres sont chargés de régler, au moyen de signaux radio et de signaux lumineux, le trafic aérien dans un rayon de cinq milles de l'aéroport et d'assurer le bon ordre du trafic à l'aéroport.

Résumé des statistiques d'exploitation.—Le tableau 4 fait voir l'augmentation des passagers et du fret depuis quelques années.

4.—Statistique sommaire de l'aviation civile, 1943-1948

NOTA.—Les chiffres de 1921 et des années subséquentes figurent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s précédents depuis 1924.

Détail	1943	1944	1945	1946 ¹	1947 ¹	1948 ¹
Milles de vol—						
Payants.....	14,584,115	15,568,559	18,618,970	25,844,570	33,186,617	35,852,977
Non payants.....	709,434	620,803	1,468,462	2,424,219	2,845,952	2,481,124
Total.....	15,293,549	16,189,362	20,087,432	28,268,789	36,032,569	38,334,101
Passagers—						
Payants ²	282,886	371,397	490,809	802,811	836,047	1,054,778
Non payants ³	12,375	11,695	17,887	24,356	46,450	41,695
Total.....	314,642	403,938	525,407	833,840	893,171	1,103,798